



# COMMUNE DE FONNS-OUTRE- GARDON

## LISTE DES DELIBERATIONS CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 30 JUIN 2022

**Vu** le Code général des collectivités territoriales, notamment les articles L.2121-15 à L. 2121-25,

**Considérant** l'arrêt du Conseil d'Etat, 5 décembre 2007, « Cne de Forcalqueiret », n°277087, le compte-rendu pouvant tenir lieu de procès-verbal,

En vertu des articles L. 2121-7, L. 2121-10, L. 2121-11, L. 2121-13, L. 2121-13-1 et L. 2121-14 du Code général des collectivités territoriales, le Conseil municipal, dûment convoqué, le vendredi 24 juin 2022, avec toute information sur les délibérations, s'est réuni, sous la présidence de Maryse GIANNACCINI, le maire, dans la Salle du Conseil de la Mairie, à 18 h 39. La convocation a également été affichée « à la porte de la mairie », selon les articles L. 2121-10 et R. 2121-7 du Code général des collectivités territoriales.

**Membres présents** : Maryse GIANNACCINI, Valérie TRIGUEROS, Eric MARY, Carine PEYDRO, Gilbert CASAS, Thierry MARS, Guilhem VEZIES, Mahdjouba PAULET, Christèle CASTANET, Stéphanie PICARD, Christian BIARNES, Carole CLAMARON, Julien PAYET, Julien NOËL.

**Membres absents et représentés** : Nicolas PERRIN (A donné procuration à Gilbert CASAS), Anaïs RANC (A donné procuration à Carole CLAMARON), Angélique FRICON (A donné procuration à Julien NOËL).

**Membre absents et non représentés** : Romain BIALES, Laurence FERRER  
Au titre des articles 2121-15 et L2121-17 du CGCT, les conseillers présents représentant la majorité des membres en exercice au nombre de 14, il a été procédé à la nomination, parmi ces derniers, de Mahdjouba PAULET, élu secrétaire de séance, et d'un auxiliaire, Monsieur Sébastien SAGUER, pris en dehors de ses membres.

### LES DELIBERATIONS :

**Vu** le Code général des collectivités territoriales, notamment L2121-29,

**Considérant** le document annexé au registre des délibérations, portant les signatures du maire et du secrétaire de séance en vertu de l'article L2121-23 du Code général des collectivités territoriales,

- OBJET : VOTE D'UNE SUBVENTION AU COLLEGE FREDERIC DESMONS POUR L'INSTALLATION DE RUCHES AU SEIN DE L'ETABLISSEMENT (N°20220021)

Voté à l'unanimité.

- OBJET : RENOUVELLEMENT DE L'ADHESION DE LA COMMUNE DE FONTS A L'ASSOCIATION « LES FRANCS » (N°20220022)

Voté à l'unanimité.

- OBJET : APPROBATION DE LA CONVENTION DE CONSTITUTION D'UN GROUPEMENT DE COMMANDES POUR LE MARCHE DE REVISION DES DOCUMENTS D'URBANISME (N°20220023)

Voté à l'unanimité.

- OBJET : MONTANT DE LA REDEVANCE D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC (RODP) PAR LES OUVRAGES DES RESEAUX PUBLICS DE TRANSPORT ET DE DISTRIBUTION D'ELECTRICITE (N°20220024)

Voté à l'unanimité.

- OBJET : VOTE DU TAUX DES TAXES LOCALES 2022 (N°20220025)

Voté à l'unanimité.

- OBJET : APPROBATION DE LA CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC NIMES METROPOLE POUR L'ORGANISATION DE LA PROGRAMMATION EN TRADITIONS REGIONALES ET APPROBATION DU REGLEMENT INTERNE DU FESTIVAL D'ABRIVADO POUR 2022 (N°20220026)

Voté à l'unanimité.

- OBJET : AUTORISATION DONNEE AU MAIRE POUR DEMANDER UNE SUBVENTION AU TITRE DES FONDS LEADER POUR UN PROJET D'AMENAGEMENT DE JARDINS PARTAGES (N°20220027)

Voté à l'unanimité.

- OBJET : APPROBATION DE LA CONVENTION D'ENCAISSEMENT ET DE REVERSEMENT DE RECETTES POUR LE COMPTE D'UN TIERS DANS LE CADRE DE LA VENTE DE TITRES DE TRANSPORT SANS COMMISSION ENTRE LA COMMUNE DE FONTS ET TRANSDEV NIMES MOBILITE (N°20220028)

Voté à l'unanimité.

**- OBJET : APPROBATION DE LA CONVENTION POUR L'IMPLANTATION DE  
CONTENEURS ENTERRES ENTRE NIMES METROPOLE ET LA COMMUNE DE  
FONS-OUTRE-GARDON (N°20220029)**

**Voté à l'unanimité.**

-----  
L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19 h 20.

Certifié affiché en Mairie et mis en ligne le : **- 8 JUIL. 2022**

Signature du maire, Maryse GIANNACCINI



Signature de l'auxiliaire du secrétaire de séance, Sébastien SAGUER

A large, stylized handwritten signature in black ink, which appears to read "Sébastien Sagner".

